



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SESSION 2025 CAP FLEURISTE

L'épreuve **EP2** (Vente, conseil et mise en valeur de l'offre) comprend un dossier personnel réalisé par le candidat avant l'épreuve. **Ce dossier est obligatoire.**

Ce dossier sera constitué d'une documentation présentant des exemples de mise en valeur des végétaux et des produits en lien avec l'environnement commercial, économique, juridique et social, rencontrés par le candidat lors de ses périodes de formation en entreprise. Il ne dépassera pas 10 pages.

La documentation peut être écrite, graphique et iconographique.

Ce dossier est à réaliser en double exemplaire :

- **Le 1^{er} exemplaire devra être remis au Rectorat avant le 28 mai 2025**
- **Le 2^{eme} exemplaire sera à apporter le jour de l'épreuve.**

Il est **impératif** de rendre un dossier complet et conforme à la réglementation et de l'envoyer à :

RECTORAT DE LYON

DEC 9

94, rue Hénon

BP 64571

69244 Lyon cedex 04

avant le 28 mai 2025

Sans cela vous ne pourrez pas passer l'épreuve concernée.

SESSION JUIN 2025 CAP FLEURISTE Notice Spécifique Concernant les terrains de stage

Cette notice concerne les candidats en contrôle ponctuel.

Afin d'être convoqué(e) pour l'épreuve de vente en magasin(EP2), vous devez obligatoirement renseigner ce document, sans oublier de le signer et l'envoyer :

**POUR LE LUNDI 3 MARS 2025 AU PLUS TARD AU :
Rectorat de Lyon Direction des Examens et Concours
94, rue Hénou – BP 64571 – 69244 LYON cedex 04**

A remplir par le candidat	
NOM PATRONYMIQUE	Prénoms
NOM D'EPOUSE	Date de naissance
Pour les candidats scolarisés, veuillez préciser les coordonnées de l'établissement	

Le responsable du magasin ainsi que le maître de stage devront être informés des dates et heures de l'évaluation de l'épreuve pratique par le candidat à réception de sa convocation.

A remplir par le tuteur maître de stage ou d'apprentissage			
Nom du magasin ou entrepôt			
Adresse (où se déroulera l'examen)			
Nom du tuteur :		(où il peut être joint)	
Tél :			
@ :			
Heures d'ouverture du point de vente	Matin	Après-midi	cachet du magasin OBLIGATOIRE
Lundi	h à h	h à h	
Mardi	h à h	h à h	
Mercredi	h à h	h à h	
Jeudi	h à h	h à h	
Vendredi	h à h	h à h	
Merci d'indiquer les jours de fermeture de votre magasin			

Signature du candidat :